

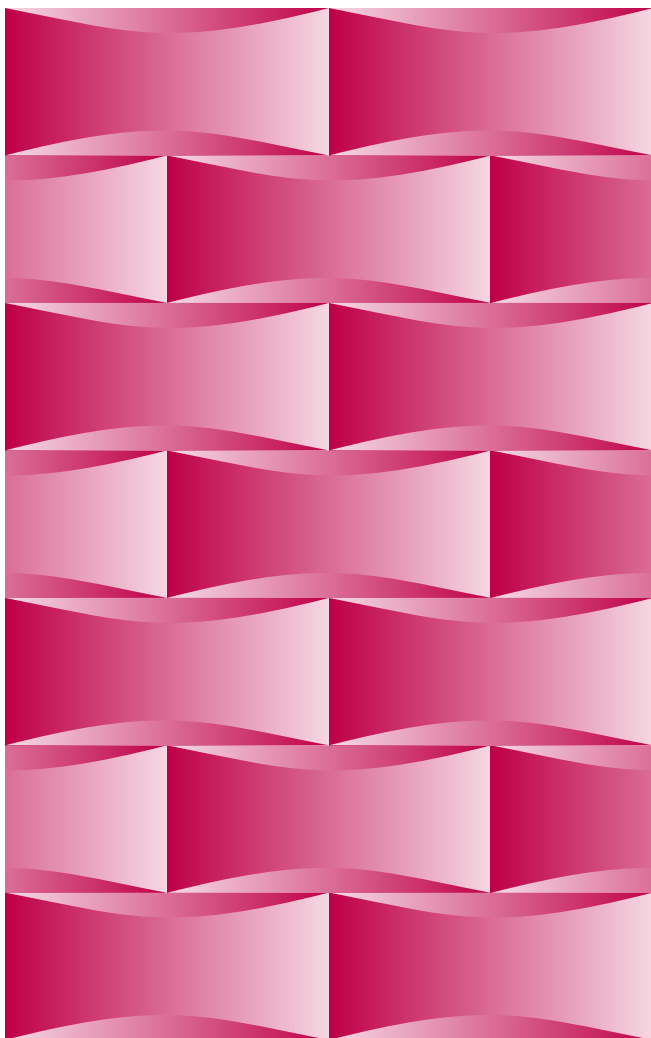
# GUIDE CONSEIL

Frais et services courants  
aux membres particuliers  
des caisses Desjardins  
En vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009



**Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Ouverture de compte</b>	<b>_3</b>	<b>Quelques conseils et trucs pour réduire encore plus vos frais d'utilisation</b>	<b>_18</b>
<b>Les comptes et les programmes qui vous sont offerts</b>	<b>_4</b>	Choisissez l'un de nos forfaits	
Compte d'épargne avec opérations		Regroupez vos comptes	
Compte à rendement croissant		Utilisez les guichets automatiques Desjardins	
Compte à rendement croissant en devise américaine		Automatisez le paiement de vos factures	
Compte à haut rendement		Inscrivez-vous à AccèsD	
Compte d'épargne stable		Profitez du paiement direct	
Compte Avantage investisseur Desjardins		Privilégiez le dépôt direct	
Compte Profit Jeunesse Desjardins		Optez pour le virement automatique	
Caisse scolaire		Adhérez au virement en cas de découvert	
Caisse étudiante		Préférez la carte VISA* Desjardins à toute autre carte de crédit	
Offre Distinction			
Service Reconnaissance Desjardins		<b>Quelques précisions sur le fonctionnement des comptes</b>	<b>_21</b>
Tarification pour membres handicapés		Retenue de fonds et transit autorisé	
Pour avoir toute l'information sur vos comptes : le relevé de compte		Limite quotidienne	
		Encaissement de chèques gouvernementaux	
<b>Nos forfaits à tarif mensuel fixe</b>	<b>_7</b>	Traitement d'un effet en devise américaine	
Les forfaits de base		Jours de traitement des opérations	
Les forfaits intermédiaires			
Les forfaits optimaux		<b>Renseignements personnels</b>	<b>_25</b>
La gamme des forfaits à tarif mensuel fixe		Protection des renseignements personnels	
La liste des transactions par modes d'accès		Partage des données entre composantes du Mouvement Desjardins	
La liste des transactions gratuites en tout temps			
<b>Les frais d'utilisation à la pièce</b>	<b>_11</b>	<b>Garantie de vos dépôts</b>	<b>_26</b>
<b>Choisissez vos modes d'accès</b>	<b>_15</b>	<b>Votre satisfaction, notre priorité</b>	<b>_27</b>
Carte d'accès Desjardins		<b>Signification des codes d'opérations</b>	<b>_28</b>
Guichets automatiques Desjardins			
AccèsD (téléphone ou Internet)			
Paiement direct			
Paiement direct transfrontalier			
Retrait direct (paiement préautorisé)			
Dépôt direct			
Virement automatique			
Comptoir de la caisse			

*Revois : Les notes relatives au texte se trouvent à la fin de la brochure.*

## OUVERTURE DE COMPTE

Quels que soient vos besoins en matière de services courants, vous trouverez à votre caisse Desjardins toute une gamme d'options qui vous permettent de minimiser vos frais de service.

Vous désirez ouvrir un compte dans une caisse Desjardins ? C'est simple, vous pouvez procéder de trois façons :

- contacter la caisse où vous désirez ouvrir votre compte;
- remplir votre demande d'ouverture de compte en ligne sur [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com);
- contacter le 1 800 CAISSES (1 800 224-7737) ou pour la région de Montréal, 514 522-2373.

Lors de l'ouverture du compte, des pièces d'identité normalisées sont exigées afin de corroborer les informations recueillies et de s'assurer de bien identifier la personne qui ouvre le compte. Les pièces d'identité présentées doivent être des pièces reconnues (ex : permis de conduire valide et émis au Canada, carte d'assurance sociale, carte d'assurance-maladie provinciale<sup>1</sup>, Carte d'accès Desjardins [Québec], carte Passe-Partout [Ontario], passeport, etc.).

Pour plus d'information au sujet de l'ouverture d'un compte ou des pièces d'identité requises, veuillez contacter la caisse où vous désirez ouvrir votre compte.

### **Service de Transfert express Desjardins**

Dès l'ouverture d'un compte en devise canadienne, le service de Transfert express Desjardins permet :

- le transfert de comptes détenus dans une autre institution ou dans une autre caisse;
- le transfert des opérations préautorisées<sup>2</sup> incluant le transfert de la paie;
- un soutien personnalisé.

Ce service comporte les avantages suivants :

- offert sans frais;
- processus de transfert sans tracas;
- économie de temps et d'efforts;
- simplification de la gestion des comptes;
- prise en charge par une équipe spécialisée dans le domaine.

## LES COMPTES ET LES PROGRAMMES QUI VOUS SONT OFFERTS

Plusieurs comptes vous sont offerts pour gérer vos finances personnelles. De plus, les jeunes et les personnes de 60 ans ou plus occupent une place importante chez Desjardins; c'est pourquoi nous proposons une gamme complète de produits et services adaptés à leurs besoins. Desjardins se soucie également des personnes handicapées en leur offrant des services appropriés compte tenu de leur situation.

### Compte d'épargne avec opérations

C'est un compte chèques qui permet d'effectuer toutes vos transactions courantes, peu importe le mode d'accès que vous choisissez (services automatisés, chèques et comptoir). Vous pouvez associer à ce compte l'un de nos forfaits à tarif mensuel fixe et, en maintenant le solde minimal mensuel correspondant au forfait choisi, obtenir la gratuité de celui-ci.

### Compte à rendement croissant

La souplesse d'un compte chèques alliée à un rendement sur vos épargnes. Il s'agit d'un compte d'opérations avec intérêt quotidien. Le taux d'intérêt augmente en fonction du solde quotidien de fermeture. Vous pouvez associer à ce compte l'un de nos forfaits à tarif mensuel fixe et, en maintenant le solde minimal mensuel correspondant au forfait choisi, obtenir la gratuité de celui-ci.

### Compte à rendement croissant en devise américaine

Ce compte permet d'effectuer certaines transactions courantes en devise américaine, y compris les chèques. Parfait pour ceux qui font affaire à l'extérieur du Canada. Aucuns frais pour vos transactions courantes lorsque vous maintenez un solde minimal mensuel<sup>3</sup> de 1 000 \$ ou plus.

### Compte à haut rendement

C'est un compte chèques à intérêt quotidien qui offre un rendement supérieur si vous maintenez un solde élevé. Aucuns frais pour vos transactions courantes lorsqu'un solde minimal mensuel égal ou supérieur à 25 000 \$ est maintenu.

### Compte d'épargne stable

Compte d'épargne sans privilège de chèques qui permet d'accumuler du capital par versement unique ou par versements périodiques. Il porte intérêt sur le solde quotidien ou mensuel. C'est un bon moyen d'épargner pour des projets qui vous tiennent à cœur ou pour faire face aux imprévus sans affecter votre budget. Ce compte est admissible au REER et aux autres régimes de retraite.

### Compte Avantage investisseur Desjardins

Compte idéal pour l'accumulation de capital en vue d'un projet important. Il s'agit d'un produit d'épargne flexible offrant un taux d'intérêt supérieur et croissant, calculé sur la totalité du solde. Ce compte ne comporte aucuns frais de service. Les dépôts et les retraits, d'un montant minimum de 5 000 \$, y sont permis en tout temps par l'intermédiaire d'un compte épargne avec opérations ou d'un compte d'épargne stable. Les virements entre comptes par AccèsD Internet sont également offerts.

### Compte Profit Jeunesse Desjardins : pour aller encore plus loin

Il s'agit d'un compte à rendement croissant. Son rendement, plus élevé que celui des comptes traditionnels, augmente en même temps que le solde, selon des niveaux de taux adaptés à la capacité d'épargner des jeunes. Le compte Profit Jeunesse n'entraîne **aucuns frais de service pour les moins de 18 ans.**

**De 18 à 21 ans inclusivement, les jeunes bénéficient d'un rabais de frais pouvant atteindre jusqu'à 4 \$ par mois**, applicable aux frais liés aux transactions à la pièce ou encore au tarif mensuel fixe d'un des forfaits offerts. Ce rabais s'applique également aux étudiants à temps plein de niveau postsecondaire âgés de 22 à 25 ans inclusivement.

### **Caisse scolaire : pour prendre conscience de la valeur de l'argent**

Ce mode d'épargne, destiné aux enfants de 6 à 11 ans, est offert en partenariat avec des écoles. Il permet au jeune d'acquérir des notions d'économie et de coopération, tout en développant des habitudes d'épargne. Les dépôts se font à l'école et **il n'y a aucuns frais de service.**

### **Caisse étudiante : pour apprendre à gérer**

La caisse étudiante est destinée aux jeunes de 12 à 17 ans. Il s'agit d'une mini-caisse Desjardins en milieu scolaire secondaire, gérée par des étudiants bénévoles. Cette formule originale, offerte en partenariat dans certaines écoles, permet à votre enfant d'approfondir par la pratique, les notions d'épargne, d'économie, d'administration et de coopération. **Il n'y a aucuns frais de service.**

### **Offre Distinction : pour professionnels**

Cette offre est destinée à certains professionnels de la santé et des affaires. Ils peuvent bénéficier d'un **rabais pouvant atteindre jusqu'à 4 \$ par mois sur les frais de service de leur compte chèques** et profiter d'une foule d'autres avantages.

### **Service Reconnaissance Desjardins : pour ajouter à vos privilèges**

À partir de 60 ans, vous bénéficiez d'un **rabais pouvant atteindre jusqu'à 4 \$ par mois sur les frais de service de votre compte chèques.** Ce rabais peut aussi s'appliquer aux forfaits à tarif mensuel fixe offerts.

### **Tarifcation pour membres handicapés**

Les membres qui ne peuvent utiliser le guichet automatique en raison d'un handicap permanent, de quelque nature que ce soit, ont droit aux tarifs des services automatisés pour les opérations qu'ils effectuent plutôt au comptoir. Informez-vous auprès du personnel de la caisse.

### **Pour avoir toute l'information sur vos comptes : le relevé de compte**

En optant pour le relevé de compte Desjardins, vous aurez non seulement des renseignements sur vos différents comptes et sur vos transactions, mais

aussi sur les frais qui y sont reliés. Vous serez ainsi en mesure de bien comprendre ces frais, ce qui vous amènera peut-être à mieux utiliser certains modes d'accès pour économiser davantage. Vous aurez aussi, entre autres, des renseignements sur vos prêts et vous pourrez suivre l'évolution de vos placements garantis liés aux marchés.

Le relevé de compte est disponible par la poste, ou dès le premier jour du mois, sur Internet par AccèsD. Cet outil de gestion facilite le suivi et la conciliation de vos comptes d'un même folio, tout en vous évitant des déplacements. Par ailleurs, si vous faites peu de transactions, le livret demeure un moyen simple de suivre vos transactions courantes.

## **NOS FORFAITS À TARIF MENSUEL FIXE**

Vous cherchez à diminuer les frais de service pour vos transactions courantes? Optez pour l'un ou l'autre de nos forfaits à tarif mensuel fixe, relié à votre compte d'épargne avec opérations ou compte à rendement croissant. Ils sont conçus pour vous simplifier la vie et vous faire économiser. Ceux-ci sont présentés en trois catégories afin de vous aider à choisir le forfait qui convient le mieux à votre budget et à votre situation.

**Votre forfait pourrait être totalement gratuit. En effet, chaque mois, si vous maintenez dans votre compte le solde minimal associé au forfait que vous avez choisi, celui-ci sera sans frais.**

### **Les forfaits de base**

#### **L'ÉCONOMIQUE**

Pour seulement 2,95 \$ par mois, l'Économique vous permet d'effectuer sept transactions au moyen des services automatisés, incluant les chèques. Il est tout indiqué pour ceux qui effectuent peu de transactions. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 1 000 \$ ou plus.

## L'ÉCONOMIQUE PLUS

Pour 3,95 \$ par mois, l'Économique Plus vous permet d'effectuer 12 transactions au moyen de tous les modes d'accès : services automatisés, chèques et comptoir. Idéal pour ceux qui recherchent une plus grande marge de manoeuvre. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 1 500 \$ ou plus.

## Les forfaits intermédiaires

### L'ALTERNATIF

Le forfait l'Alternatif vous permet d'effectuer 25 transactions au moyen des services automatisés, incluant les chèques pour seulement 6,50 \$ par mois. Une solution pratique pour répondre à vos besoins transactionnels. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 2 000 \$ ou plus.

### L'AUTONOME

Vous surveillez votre budget de près et vous utilisez fréquemment les services automatisés ? Pour 8,50 \$ par mois, l'Autonome vous permet de faire jusqu'à 40 transactions au moyen des services automatisés, incluant les chèques. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 2 500 \$ ou plus.

### L'AUTONOME PLUS

Vous désirez utiliser tous les modes d'accès pour effectuer vos opérations courantes ? Pour 9,95 \$ par mois, l'Autonome Plus vous permet de faire jusqu'à 40 transactions par mois au moyen de tous les modes d'accès : services automatisés, chèques et comptoir. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 3 000 \$ ou plus.

## Les forfaits optimaux

### LE PROFITABLE

Vous faites beaucoup de transactions ? Pour la somme de 13,95 \$ par mois, le Profitable vous permet maintenant de faire un nombre illimité de transactions, peu importe le moyen d'accès choisi : services automatisés, chèques et comptoir. Ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 4 000 \$ ou plus.

### LE PROFITABLE PLUS

Vous êtes très actif financièrement et vous désirez contrôler vos frais de service tout en bénéficiant de services supplémentaires ? Pour la somme de 20,95 \$ par mois, le Profitable Plus vous permet de faire autant de transactions que vous le désirez en employant tous nos modes d'accès disponibles. De plus, sont inclus dans ce forfait les services suivants : chèques personnalisés (une commande de 100 chèques/an, modèle Desjardins), chèques visés, chèques de voyage American Express<sup>MD</sup> à une signature, traites et mandats (toutes devises) ainsi que remise d'images de chèques (membre avec relevé de compte seulement). Vous avez également droit à un rabais annuel de 15 \$ (incluant les taxes) sur les frais de location d'un coffret de sûreté. Par ailleurs, ce forfait sera gratuit si vous maintenez dans votre compte un solde minimal mensuel de 5 000 \$ ou plus.

## Gamme des forfaits à tarif mensuel fixe

Nom du forfait	Tarif mensuel	Nombre de transactions	Services automatisés <sup>4</sup> et chèques	Comptoir	Solde minimal mensuel pour la gratuité du forfait <sup>1</sup>
<b>Forfaits de base</b>					
L'Économique	2,95 \$	7	X <sup>5</sup>		1 000 \$
L'Économique Plus	3,95 \$	12	X	X	1 500 \$
<b>Forfaits intermédiaires</b>					
L'Alternatif	6,50 \$	25	X <sup>5</sup>		2 000 \$
L'Autonome	8,50 \$	40	X <sup>5</sup>		2 500 \$
L'Autonome Plus	9,95 \$	40	X	X	3 000 \$
<b>Forfaits optimaux</b>					
Le Profitable	13,95 \$	illimité	X	X	4 000 \$
Le Profitable Plus <sup>++</sup>	20,95 \$	illimité	X	X	5 000 \$

+ Le solde minimal mensuel indiqué doit être maintenu durant tout le mois pour obtenir la gratuité du forfait détenu pour ce mois.

++ De plus, sont aussi inclus dans ce forfait les services suivants : chèques personnalisés (une commande de 100 chèques/an, modèle Desjardins), chèques visés, chèques de voyage American Express à une signature, traites et mandats (toutes devises), remise d'images de chèques (membre avec relevé de compte seulement), rabais annuel de 15 \$ (incluant les taxes) sur location d'un coffret de sûreté.

**Important : Les transactions excédentaires ou les transactions non incluses dans le forfait choisi sont facturées au tarif à la pièce des transactions courantes.**

## La liste des transactions par mode d'accès

### SERVICES AUTOMATISÉS DESJARDINS

#### Guichet automatique Desjardins

- Retrait<sup>‡</sup>
- Paiement de facture<sup>5</sup>
- Virement entre des comptes et entre folios associés
- Virement entre personnes

#### AccèsD (téléphone ou Internet)

- Paiement de facture inscrite au dossier
- Virement entre des comptes et entre folios associés
- Virement entre personnes

*Ces opérations peuvent être exécutées en direct ou enregistrées à l'avance pour être exécutées plus tard.*

#### Paiement direct (Canada et États-Unis)

#### Retrait direct (paiement préautorisé de vos factures courantes)

Virement automatique entre comptes de folios différents d'une même caisse ou de caisses différentes

### CHÈQUES

#### COMPTOIR

- Retrait
- Paiement de facture
- Virement

## La liste des transactions gratuites en tout temps

- Dépôt et dépôt direct
- Information sur le solde des comptes (incluant VISA Desjardins) au guichet automatique Desjardins, par AccèsD (téléphone ou Internet) ou lors d'une transaction au comptoir<sup>‡</sup>
- Mise à jour du livret
- Relevé de compte papier mensuel
- Relevé de compte virtuel et relevé vocal des dernières transactions
- Relevé des opérations au guichet automatique Desjardins et par AccèsD (téléphone ou Internet)
- Remboursement de la marge de crédit
- Virement automatique entre comptes d'un même folio

<sup>‡</sup> Des frais s'appliquent par téléphone ou au comptoir s'il n'y a pas de transaction effectuée.

## LES FRAIS D'UTILISATION À LA PIÈCE

### Pourquoi des frais d'utilisation ?

Les frais d'utilisation des services sont la contribution raisonnable et équitable des membres à la rentabilité de leur coopérative, en fonction de l'utilisation qu'ils font des services de leur caisse. Le fait d'appliquer une politique des frais d'utilisation permet à votre caisse de vous offrir une gamme de services de qualité. Vous avez donc avantage à bien connaître cette politique afin de pouvoir choisir, selon vos besoins et votre budget, la meilleure façon d'effectuer vos transactions.

Consultez la grille suivante des frais d'utilisation des services pour les membres particuliers<sup>6</sup> afin de vous aider à choisir le moyen qui vous convient le mieux :

### LES TRANSACTIONS COURANTES

	Épargne avec opérations, Rendement croissant, Épargne stable <sup>7</sup>	Haut rendement
<b>Guichet automatique Desjardins</b>		
Retrait, paiement de facture inscrite au dossier et virement	0,65 \$	1,00 \$
Paiement de facture non inscrite au dossier	2,25 \$	2,50 \$
Dépôt, information sur le solde des comptes, mise à jour du livret, relevé des opérations et remboursement de la marge de crédit	Gratuit	Gratuit
Frais supplémentaires pour les non-membres	2,00 \$	2,00 \$
<b>Guichet automatique autre que Desjardins</b>		
Interac*	1,50 \$	1,50 \$
Plus*	3,00 \$	3,00 \$
<i>Certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires.</i>		

## LES TRANSACTIONS COURANTES (suite)

	Épargne avec opérations, Rendement croissant, Épargne stable <sup>7</sup>	Haut rendement
<b>AccèsD (téléphone ou Internet)</b>		
Virement et paiement de facture inscrite au dossier	0,65 \$	1,00 \$
Information sur le solde des comptes, relevé de compte virtuel, relevé des opérations et remboursement de la marge de crédit	Gratuit	Gratuit
<b>Paiement direct (Canada, États-Unis)</b>		
	0,65 \$	1,00 \$
<b>Dépôt direct et virement automatique entre comptes d'un même folio</b>		
	Gratuit	Gratuit
<b>Retrait direct (paiement préautorisé)</b>		
	0,65 \$	1,00 \$
<b>Virement automatique entre comptes de folios différents d'une même caisse ou de caisses différentes<sup>8</sup></b>		
	0,65 \$	1,00 \$
<b>Chèque</b>		
	0,75 \$	1,25 \$
<b>Comptoir</b>		
Encaissement, retrait et virement	1,00 \$	1,25 \$
Paiement de facture	2,25 \$	2,50 \$
Dépôt, information sur le solde des comptes lors d'une transaction, mise à jour du livret et remboursement de la marge de crédit	Gratuit	Gratuit

## LES BONIFICATIONS

En optant pour l'un de nos forfaits et en maintenant le solde minimal mensuel correspondant à celui-ci dans votre compte d'épargne avec opérations ou compte à rendement croissant, vous obtenez la gratuité de votre forfait pour le ou les mois où ce solde est respecté.

Pour le compte à rendement croissant en devise américaine, toutes les transactions courantes sont sans frais lorsque le solde minimal mensuel<sup>9</sup> est de 1 000 \$ ou plus.

Pour le compte à haut rendement, toutes les transactions courantes sont sans frais lorsque le solde minimal mensuel est de 25 000 \$ ou plus.

## LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

<b>Chèque de voyage American Express à une signature</b>	1 % min. 4,50 \$
<b>Chèque gardé pour encaissement futur</b>	5,00 \$
<b>Chèque ou paiement préautorisé sans provision</b>	
	42,50 \$
<b>Chèque visé (certifié)</b>	
à la demande du signataire	10,00 \$
à la demande du bénéficiaire	15,00 \$
<b>Coffret de sûreté (location annuelle)<sup>9</sup></b>	à partir de 35,00 \$
<b>Commande de chèques personnalisés<sup>9</sup></b>	coût du fournisseur
<b>Confirmation ou information sur le solde, les frais, les intérêts, les transactions ou autres</b>	
par téléphone ou au comptoir	2,50 \$
par écrit	30,00 \$/heure
<b>Contrordre de paiement («arrêt de paiement»)</b>	
avec information complète (date, montant et nom du bénéficiaire)	12,00 \$
avec information partielle	20,00 \$
pour une série de chèques ou paiements préautorisés	20,00 \$
<b>Découvert de compte</b>	
premier jour	5,00 \$
jours subséquents, si aggravation	5,00 \$
<b>Encaissement de chèques de voyage</b>	
membre	Gratuit
non-membre	2,50 \$ par transaction
<b>Fermeture de compte</b>	
moins de 90 jours après l'ouverture	15,00 \$
plus de 90 jours après l'ouverture	Gratuit
<b>Folio inactif après un avis écrit</b>	
après 1 an	10,00 \$
après 2 ans	20,00 \$
après 3 ans	40,00 \$
<b>Livret</b>	Gratuit
<b>Recherche de chèques ou d'autres pièces</b>	
moins de 90 jours	5,00 \$/pièce
plus de 90 jours	30,00 \$/heure min. 15,00 \$

## LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES (suite)

### Relevé de compte virtuel (sur AccèsD Internet)

mensuel	Gratuit
mensuel avec images de chèques papier ou en ligne	2,00 \$

### Relevé de compte papier

mensuel	Gratuit
mensuel avec images de chèques papier ou en ligne	2,00 \$
hebdomadaire	0,60 \$
hebdomadaire avec images de chèques papier	2,60 \$
hebdomadaire avec images de chèques en ligne	1,10 \$

### Remboursement et photocopie de mandat ou traite (toutes devises)

entre 10,00 \$  
et 50,00 \$

### Traite ou mandat en dollars canadiens

6,50 \$

### Travaux administratifs

effectués à la demande d'un membre, ou d'un tiers, ou au défaut d'un membre	30,00 \$/heure min. 15,00 \$
---	---------------------------------

### Virement

enregistrement d'un virement automatique	Gratuit <sup>9</sup>
sur appel	5,00 \$

## LES TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

### Achat et vente de devises américaines

membre	Gratuit
non-membre	2,25 \$

### Achat et vente de devises autres qu'américaines

5,00 \$

### Émission d'un chèque en dollars américains sur un compte en dollars canadiens

15,00 \$

### Encaissement ou dépôt de chèques, mandats ou traites dans un compte en dollars canadiens

devise américaine	2,50 \$ par dépôt ou encaissement
autres devises étrangères	12,00 \$ par dépôt ou encaissement <sup>10</sup>

### Mandat en dollars américains

6,50 \$

### Traite en dollars américains ou autres devises

7,00 \$

### Transfert de fonds

au Canada	entre 5,00 \$ et 40,00 \$
à l'extérieur du Canada	entre 5,00 \$ et 70,00 \$

## CHOISISSEZ VOS MODES D'ACCÈS

### Carte d'accès Desjardins : la clé pour accéder rapidement et en tout temps à vos comptes

Vous pouvez l'utiliser pour faire vos transactions au guichet automatique ou avec le service AccèsD (téléphone ou Internet). Elle sert aussi à payer vos achats par paiement direct chez la plupart des marchands. C'est également votre carte d'identification dans l'ensemble des caisses Desjardins.

### Le NIP, votre signature électronique

Le numéro d'identification personnel (NIP) est, en quelque sorte, votre signature électronique. Le NIP doit être associé à votre Carte d'accès Desjardins pour vous permettre d'accéder à vos comptes et effectuer vos transactions. Ainsi, si votre carte était dérobée, personne ne pourrait effectuer d'opérations sans entrer le NIP que vous avez attribué à cette carte.

Choisissez un NIP en fonction de renseignements que vous êtes seul à connaître. Un fraudeur pourrait le découvrir plus facilement si vous utilisez votre adresse, votre numéro de téléphone, votre date de naissance, etc. Changez votre NIP dès que vous vous doutez que quelqu'un le connaît.

Voici quelques conseils concernant votre NIP :

- ne prêtez pas votre carte à qui que ce soit;
- ne confiez jamais votre NIP à quiconque, même à un employé de caisse, un policier, un ami ou un parent;
- gardez toujours votre carte à vue pendant une transaction;
- mémorisez votre NIP, ne l'écrivez nulle part, surtout pas sur votre carte;
- soyez discret, cachez le clavier avec votre corps ou votre main lorsque que vous composez votre NIP;
- soyez plus vigilant lorsque vous composez votre NIP sur un clavier que vous ne pouvez pas prendre dans vos mains;
- ne composez pas votre NIP une seconde fois sans d'abord vérifier l'annulation de la transaction précédente;
- à la fin de la transaction, récupérez votre carte et le relevé de transaction.

### **Guichets automatiques Desjardins : au-delà de 2 900 guichets à votre service**

Effectuez-y vos transactions 24 heures sur 24<sup>11</sup>, tous les jours. Vous pouvez accéder à tous les comptes que vous détenez dans des caisses avec l'une ou l'autre de vos Cartes d'accès Desjardins.

De plus, la Carte d'accès Desjardins vous permet d'effectuer des retraits avec le réseau Interac à la grandeur du Canada et le réseau Plus dans plus de 170 pays.

### **AccèsD (téléphone ou Internet) : partout, en tout temps**

Vous pouvez effectuer la plupart de vos transactions courantes de n'importe où au Canada et aux États-Unis par téléphone, ou des quatre coins du monde par Internet. Le service est accessible tous les jours, 24 heures sur 24<sup>11</sup>. Il vous permet d'effectuer en toute sécurité, au moment et à l'endroit qui vous conviennent, une foule de transactions. Aucuns frais fixes mensuels, seuls des frais d'opérations s'appliquent.

### **Paiement direct : moins cher qu'un chèque ou qu'un retrait au comptoir**

Pour régler comptant vos achats à l'aide de votre Carte d'accès Desjardins par un transfert électronique de fonds de votre compte à celui du marchand. Diminue les risques de perte ou de vol : vous n'avez plus à transporter des sommes importantes. En plus de votre achat, vous pouvez en même temps retirer de l'argent chez la plupart des marchands du Canada participant au réseau Interac.

### **Paiement direct transfrontalier**

Votre Carte d'accès Desjardins vous permet aussi de régler comptant vos achats aux États-Unis chez les marchands où le logo NYCE est affiché. Ce service est disponible dans près d'un million et demi de commerces. Vous pouvez en même temps retirer de l'argent chez certains marchands.

### **Retrait direct : pour en finir avec la paperasse et les déplacements**

Paiement préautorisé de vos factures courantes : téléphone, électricité, câblodistribution, assurances et autres. Plus besoin de timbres ni de chèques, plus besoin de vous déplacer et fini les files d'attente au comptoir. Fini les retards et pénalités : vos factures seront payées à temps.

Il suffit de communiquer avec les fournisseurs dont vous souhaitez acquitter les factures par retrait direct et de remplir un formulaire d'autorisation. Les sommes seront prélevées automatiquement sur votre compte, à la date et aux conditions que vous aurez choisies (montant fixe ou solde complet).

### **Dépôt direct : pratique et confidentiel**

Faites déposer directement dans votre compte votre salaire, vos crédits de taxes, vos autres revenus de source gouvernementale ou privée : remboursement d'impôt, allocations familiales, prestations de sécurité de la vieillesse, rentes, etc.

Il suffit de vous adresser à votre employeur, ou à l'organisme qui vous verse des revenus, et de remplir un formulaire d'adhésion. Le dépôt des sommes qui vous sont dues sera fait automatiquement dans votre compte à la date convenue. Simple et confidentiel, le dépôt direct élimine aussi les risques de perte ou de vol de chèques.

### **Virement automatique : fiable et économique**

Pour transférer périodiquement des fonds entre vos comptes d'un même folio ou de folios différents détenus dans une ou plusieurs caisses. Les sommes sont prélevées automatiquement sur votre compte, à la date et à la fréquence qui vous conviennent. Peut s'appliquer à l'épargne systématique. Facilite la gestion de vos finances et évite les déplacements.

### **Comptoir de la caisse : service complet**

Pour toutes les opérations courantes qu'un membre désire effectuer en personne au comptoir de sa caisse ou d'une autre caisse en mode inter-Caisses.

## QUELQUES CONSEILS ET TRUCS POUR RÉDUIRE ENCORE PLUS VOS FRAIS D'UTILISATION

### Choisissez l'un de nos forfaits

Optez pour l'un ou l'autre de nos forfaits à tarif mensuel fixe et stabilisez ainsi vos frais de service! Sept formules vous sont offertes : les forfaits Économique et Économique Plus, pour ceux qui effectuent peu de transactions; les forfaits Alternatif et Autonome pour ceux qui font fréquemment usage des services automatisés; le forfait Autonome Plus, pour ceux qui souhaitent une plus grande marge de manoeuvre; les forfaits Profitable et Profitable Plus, pour ceux qui font beaucoup de transactions et sont très actifs financièrement.

De plus, votre forfait pourrait être gratuit si vous maintenez dans votre compte le solde minimal mensuel correspondant au forfait que vous avez choisi.

### Regroupez vos comptes

Au lieu d'utiliser plusieurs comptes d'épargne, regroupez-les dans un seul compte d'opérations afin de maintenir un solde périodique plus élevé. La gestion de votre épargne s'en trouve facilitée. De plus, si vous avez opté pour l'un de nos forfaits et que vous maintenez dans votre compte le solde minimal mensuel associé à celui-ci, votre forfait sera gratuit.

### Utilisez les guichets automatiques Desjardins

En effectuant vos transactions courantes aux guichets automatiques Desjardins, vous pouvez économiser jusqu'à 35 % des frais exigibles au comptoir.

Et, comme des frais supplémentaires vous sont imposés pour un retrait effectué au guichet d'une autre institution financière, utilisez autant que possible les guichets automatiques Desjardins. C'est facile : il y en a partout!

De plus, si vous êtes détenteur d'un système de localisation GPS, vous pouvez trouver plus facilement le guichet le plus près en téléchargeant les coordonnées des guichets automatiques sur votre GPS. Vous n'avez qu'à vous rendre sur [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

### Automatisez le paiement de vos factures

Choisissez le retrait direct pour payer vos factures courantes : électricité, téléphone, gaz, câblodistribution, assurances, etc. Votre paiement sera prélevé automatiquement sur votre compte et vos factures seront payées à temps. Vous épargnez ainsi jusqu'à 71 % des frais applicables au paiement de factures au comptoir.

Ouvrez un dossier de factures à votre caisse ou au 1 800 CAISSES. Ainsi, vous pourrez payer vos factures au guichet automatique plus facilement et plus rapidement. De plus, vous épargnez jusqu'à 71 % des frais applicables au paiement de factures avec enveloppe.

Ou encore, acquittez vos factures en toute sécurité par AccèsD (téléphone ou Internet), sans avoir à vous déplacer. Ce service vous permet également de faire des paiements postdatés.

### Inscrivez-vous à AccèsD

Faites vos transactions en toute sécurité par AccèsD (téléphone ou Internet) et économisez par rapport aux frais normalement exigés pour les virements et le paiement de factures au comptoir ou par chèque.

Avec AccèsD, vous pouvez aussi effectuer des transactions postdatées, des virements entre personnes, consulter le solde de vos comptes incluant VISA Desjardins, rembourser votre marge de crédit, obtenir votre relevé de compte virtuel ou le relevé vocal de vos dernières transactions. Et surtout, AccèsD vous fait gagner du temps en vous évitant bien des déplacements!

Pour vous inscrire, voici les numéros de téléphone à composer : région de Montréal, 514 JACCÈSD (514 522-2373), ou ailleurs au Québec, au Canada et aux États-Unis, 1 800 CAISSES (1 800 224-7737).

### Profitez du paiement direct

Les frais d'utilisation du paiement direct sont jusqu'à 35 % moins élevés que ceux qui s'appliquent au paiement par chèque ou au retrait au comptoir! Et ce n'est pas tout : de nombreux commerces vous offrent la possibilité d'effectuer un retrait en même temps que votre achat. Vous faites d'une pierre deux coups!

## QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES

### Privilégiez le dépôt direct

Votre salaire, le chèque de pension de la sécurité de la vieillesse, les allocations familiales, les prestations d'aide sociale et une rente peuvent facilement être déposés directement dans votre compte, sans que vous ayez à vous déplacer. Les sommes d'argent sont disponibles à la date convenue, ou le premier jour ouvrable suivant celle-ci lorsque le versement est effectué la fin de semaine.

### Optez pour le virement automatique

Il vous permet de transférer des sommes entre vos comptes d'un même folio ou de folios différents détenus dans une ou plusieurs caisses. Vous n'avez donc pas à émettre une série de chèques, ni à vous déplacer.

### Adhérez au virement en cas de découvert

Pour éviter les frais pour découvert et les inconvénients d'une insuffisance temporaire de fonds dans votre compte chèques, reliez-le à votre carte VISA Desjardins. Il n'y a aucun frais d'inscription au service, ni frais mensuels, ni frais de transaction. Le montant de l'avance d'argent virée à votre compte lors d'un découvert s'ajoute au solde de votre carte VISA Desjardins. Vous pouvez régler ce solde en tout temps au guichet automatique, par AccèsD Internet ou AccèsD téléphone, ou à votre caisse.

### Préférez la carte VISA Desjardins à tout autre carte de crédit

En payant avec votre carte VISA Desjardins, vous évitez le paiement par chèque et les frais qui y sont reliés. Et, si vous détenez une des cartes VISA Desjardins avec l'option BONIDOLLARS, vous profitez du programme de récompenses vous permettant d'accumuler des BONIDOLLARS que vous pouvez utiliser, notamment pour réduire ou éliminer les frais de service sur certains comptes.

Visitez

[www.desjardins.com/forfaits](http://www.desjardins.com/forfaits)

sur Internet et faites l'essai du *Sélecteur de compte et de forfait* pour découvrir comment réduire vos frais de service. Convivial et simple, il vous permettra, entre autres, de choisir le forfait qui vous convient le mieux.

### Retenue de fonds et transit autorisé

La retenue de fonds est une précaution normale que prend toute institution financière pour se prémunir contre les retours de chèques. Chez Desjardins, le délai de gel de fonds est de 5 à 7 jours ouvrables si vous vous présentez au comptoir ou au guichet automatique avec un chèque, ou lorsque vous effectuez un virement interinstitutions au moyen d'AccèsD Internet.

La procédure s'applique à n'importe quel chèque, personnel ou non, de même qu'à l'argent déposé au guichet automatique.

Le transit autorisé est un montant déterminé par la caisse afin de permettre à une personne d'encaisser des chèques sans retenue de fonds. Ce montant est fixé à l'ouverture de votre compte<sup>12</sup>.

### Limite quotidienne

#### TRANSACTIONS INTER-CAISSES

Certaines transactions effectuées en inter-Caisses (i.e. dans une autre caisse que celle où votre compte est ouvert) peuvent être limitées. La limite inter-Caisses représente le montant maximum des retraits pouvant être effectués au comptoir en mode inter-Caisses dans une journée.

La limite de retrait au comptoir (y compris des dépôts avec retrait et des virements manuels) en inter-Caisses attribuée par défaut à tous les folios particuliers est, habituellement, de 1 000 \$ par jour. Cependant, il est à noter que votre caisse peut modifier ce montant. Celui-ci pourrait varier entre 0 \$ et 2 500 \$<sup>13</sup>.

## TRANSACTIONS AU GUICHET AUTOMATIQUE

### Retrait

La limite au guichet automatique correspond au montant maximum des retraits pouvant être effectués au guichet automatique dans une journée.

La limite de retrait au guichet automatique qui est attribuée par défaut à votre folio est, habituellement, de 1 000 \$ CAN par jour. Cependant, il est à noter que votre caisse peut modifier ce montant. Celui-ci pourrait varier entre 0 \$ et 2 500 \$<sup>13</sup>.

#### *Guichet automatique Desjardins*

- Maximum quotidien : correspond à la limite de retrait au guichet automatique qui est attribué à votre folio.
- Maximum par transaction : 500 \$.

#### *Réseau Interac (guichet automatique autre que Desjardins, au Canada)*

- Maximum quotidien : 300 \$ si la limite de retrait au guichet automatique attribuée à votre folio est de 1 000 \$ ou moins. Si la limite est supérieure à 1 000 \$, c'est cette dernière qui s'applique.
- Maximum par transaction : le moins élevé de 500 \$ ou de la limite du guichet utilisé.

#### *Réseau Plus (guichet automatique hors-Canada)*

- Maximum quotidien : correspond à la limite de retrait au guichet automatique qui est attribué à votre folio (en \$ CAN), incluant le taux de change.
- Maximum par transaction : le moins élevé de 500 \$ CAN ou de la limite du guichet utilisé.

### Virement et paiement de factures

Virement à l'intérieur de vos folios, au guichet Desjardins : il n'y a pas de limite quant aux montants et au nombre de virements.

Virement entre personne : si le compte de provenance est un folio, la limite quotidienne est celle de la limite des transactions inter-Caisses. Si le compte de provenance est une carte VISA Desjardins, la limite quotidienne est de 1 000 \$ par période de 24 heures.

Paiement de factures au guichet Desjardins : il n'y a pas de limite quant aux montants et au nombre d'opérations de paiement effectuées.

## TRANSACTIONS PAIEMENT DIRECT

La limite de paiement direct correspond au montant maximum d'achats ou d'achats avec retrait pouvant être effectués par paiement direct dans une journée.

Les détenteurs d'une carte de débit émise par le réseau Desjardins peuvent effectuer des transactions jusqu'à concurrence de la limite de retrait paiement direct associée à leur folio qui est, habituellement, de 1 000 \$ par jour. Cependant, il est à noter que votre caisse peut modifier ce montant. Celui-ci pourrait varier entre 0 \$ et le solde disponible au folio<sup>13</sup>.

Il n'y a aucune limite quant au nombre de transactions effectuées.

Les Cartes d'accès Desjardins peuvent être utilisées pour effectuer des transactions d'achat chez les marchands aux États-Unis (cependant le compte d'épargne stable ne peut pas être utilisé pour le paiement direct, contrairement au Canada). Ce service est offert chez les marchands affichant le logo NYCE.

Les reçus des opérations de débit effectuées aux États-Unis indiquent les montants en dollars américains, mais la somme débitée au compte est en dollars canadiens équivalents, au moment de la transaction.

## TRANSACTIONS ACCÈS

- Virement à l'intérieur de vos folios : il n'y a pas de limite quant aux montants et au nombre de virements.
- Virement entre personnes : si le compte de provenance est un folio, la limite quotidienne est celle de la limite inter-Caisses. Si le compte de provenance est une carte VISA Desjardins, la limite quotidienne est de 1 000 \$ par période de 24 heures.
- Paiement de factures : il n'y a pas de limite quant aux montants et au nombre d'opérations de paiement effectuées.
- Virement interinstitutions (AccèsD Internet) : il n'y a pas de limite quant au nombre de transactions. Le montant maximum par transaction correspond à la limite inter-Caisses attribuée à votre folio.

## Encaissement de chèques gouvernementaux

Au Québec et en Ontario, l'encaissement complet ou partiel d'un chèque ou d'un ordre de paiement émis par le gouvernement fédéral est gratuit.

Au Québec seulement, l'encaissement complet ou partiel d'un chèque ou d'un ordre de paiement émis par le gouvernement du Québec ou par une municipalité du Québec est gratuit.

## Traitement d'un effet en devise américaine<sup>14</sup>

Les effets en dollars américains tirés sur une institution financière :

- **américaine** sont retenus pour une période de  $\pm 28$  jours;
- **canadienne hors Québec** sont retenus pour une période de  $\pm 14$  jours;
- **canadienne au Québec** sont retenus pour une période de  $\pm 7$  jours.

## Jours de traitement des opérations

Les opérations aux comptes ne sont pas nécessairement datées de la journée où elles sont effectuées.

### Guichet automatique Desjardins

Du lundi au jeudi, l'heure de changement de journée est 21h30. Ainsi, une opération effectuée au guichet Desjardins, par exemple, lundi à 22h45 sera datée du mardi.

Pour ce qui est du vendredi, la journée se termine le samedi à 18h30. Toute opération effectuée à partir de 18h31 le samedi jusqu'au lundi 21h30 sera datée du lundi.

Les systèmes informatiques de Desjardins tiennent compte des jours de façon différente des journées ouvrables habituellement reconnues :

- le vendredi et le samedi comptent pour une journée : celle du vendredi;
- le dimanche et le lundi comptent aussi pour une seule journée : celle du lundi.

Il est important de noter que, peu importe le jour du mois (ex : 1<sup>er</sup> du mois ou dernier jour du mois), le système traitera les changements de la même façon. Ceci pourrait avoir pour conséquence qu'une opération effectuée un samedi (avant 18h30) le 1<sup>er</sup> sera traitée, dans votre compte, comme si elle avait été effectuée le dernier jour du mois précédent (i.e. le vendredi).

### Terminal au point de vente (TPV) Desjardins

Toute transaction de paiement direct effectuée à un TPV Desjardins sera datée de la journée où la transaction a été effectuée; le changement de journée s'effectuant à 00h00 tous les jours.

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### Protection des renseignements personnels

Les lois sur la protection des renseignements personnels ont pour objet d'établir des règles particulières à l'égard de la gestion des renseignements personnels qui sont recueillis, détenus, utilisés ou communiqués à des tiers à l'occasion de l'exploitation d'une entreprise.

Desjardins respecte de nombreuses règles afin de protéger vos renseignements personnels.

- Nous ne divulguons aucune information vous concernant sans d'abord avoir obtenu votre accord.
- Aucun employé de Desjardins n'est autorisé à vous demander votre mot de passe ou votre numéro d'identification personnel (NIP).
- Aucun employé de Desjardins ne peut vous demander des renseignements personnels au téléphone, telles que votre numéro de carte de débit, votre date de naissance ou votre numéro d'assurance sociale, sauf lors de la procédure d'authentification habituelle **lorsque vous nous contactez**.
- Le Mouvement des caisses Desjardins a des pratiques conformes à la réglementation relative à la « Liste nationale de numéros de télécommunication exclus (LNTE) ».

## Partage des données entre composantes du Mouvement Desjardins

L'introduction du partage des données, entre composantes du Mouvement Desjardins, a entraîné l'implantation du consentement Desjardins. Ce dernier autorise les composantes de Desjardins avec lesquelles le membre a une relation d'affaires à partager entre elles des renseignements personnels que le membre aura fournis, et cela tant et aussi longtemps que le consentement accordé par le membre, ne sera pas révoqué.

Voici les principaux avantages du partage des données :

- les experts Desjardins avec qui vous faites affaire auront un portrait plus complet de votre situation financière; dans un premier temps avec le réseau des caisses puis, progressivement, avec d'autres composantes de Desjardins;
- on vous proposera une offre de service plus personnalisée, mieux adaptée à votre profil, à vos besoins et à vos attentes;
- vous n'aurez plus à répéter les informations de base lorsque vous ferez affaire avec une des composantes Desjardins;
- la caisse pourra accéder facilement et rapidement à l'ensemble de vos renseignements financiers.

## GARANTIE DE VOS DÉPÔTS

Les dépôts en dollars canadiens que vous effectuez à votre caisse sont assurés jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par personne, suivant les règles de l'Autorité des marchés financiers au Québec et celles de la Société d'assurance-dépôts en Ontario.

En principe, cette garantie s'applique jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par personne, par institution. Par ailleurs, certains dépôts sont garantis séparément jusqu'à concurrence de 100 000 \$ alors que d'autres **ne sont pas garantis**. Pour plus d'information à ce sujet, informez-vous auprès de votre caisse.

Au Québec, les membres bénéficient d'une protection supplémentaire exclusive à Desjardins avant de devoir recourir à la protection offerte par l'Autorité des marchés financiers. En effet, chacune des caisses Desjardins est membre du Fonds de sécurité Desjardins, dont le rôle est d'assurer la solvabilité de chaque caisse. Cet organisme, qui constitue une réserve collective pour l'ensemble des caisses, protège celles-ci – de même que leurs membres – contre divers types de risques associés à leurs activités.

## VOTRE SATISFACTION, NOTRE PRIORITÉ

Chaque employé s'engage à vous offrir une qualité de service à la hauteur de vos exigences. En nous faisant part de vos commentaires, suggestions ou insatisfactions, vous nous permettez de mieux cerner vos véritables besoins et d'y répondre avec empressement.

Si vous éprouvez de l'insatisfaction à l'égard du service, veuillez en informer aussitôt un employé de la caisse, ou demandez à rencontrer un membre du personnel de la direction.

Si vous demeurez insatisfait, vous pouvez vous adresser au directeur général de la caisse qui évaluera la situation avec vous.

Si la mécontente persiste, vous pouvez écrire au président du conseil d'administration de la caisse, sous pli confidentiel, à l'adresse de la caisse.

Si vous avez suivi toutes ces étapes et que la réponse de la caisse ne vous satisfait pas entièrement, vous pouvez contacter le Service aux membres à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Téléphone : 1 888 556-7212

Télécopieur : 418 835-2551

En dernier recours, vous pouvez communiquer avec l'ombudsman du Mouvement Desjardins.

Téléphone : 1 866 448-6886 poste 7434

## SIGNIFICATION DES CODES D'OPÉRATIONS

Cette liste vous aidera à trouver la signification des codes de trois caractères qui figurent sur vos relevés de guichet automatique, sur vos relevés de compte papier ou virtuel et dans vos livrets de caisse.

Les codes ci-dessous accompagnés du symbole (‡) peuvent aussi représenter la même transaction effectuée en mode inter-Caisses (entre caisses différentes). Dans ce cas, le code dans le livret ou le relevé est précédé de la lettre « I ».

*Note : Lorsque le mot « Caisse » est inscrit dans la colonne « Mode d'accès », il peut s'agir d'une opération automatisée ou d'une transaction manuelle effectuée par la caisse.*

Code	Définition	Mode d'accès
ACH	Achat	Paiement direct
ACS	Prime d'assurance vie-épargne sur capital social	Caisse
ADM	Frais d'administration	Caisse
AES	Prime d'assurance vie-épargne sur épargne stable	Caisse
AET	Prime d'assurance vie-épargne sur épargne à terme	Caisse
AGA <sup>‡</sup>	Retrait rapide à un guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
ANN	Annulation d'une transaction de correction d'achat ou de correction de remise d'achat	Paiement direct
AOP	Prime d'assurance vie-épargne sur épargne avec opérations	Caisse
APA	Achat préautorisé	Caisse
ART	Achat avec retrait	Paiement direct
BNI	Boni sur capital social ou Remise BONIDOLLARS VISA Desjardins	Caisse
CCN	Dépôt par compensation	Caisse
CCT <sup>‡</sup>	Correction d'une transaction de dépôt en caisse	Caisse
CDI	Correction d'un dépôt direct (DI)	Caisse
CDT <sup>‡</sup>	Correction d'une transaction de retrait en caisse	Caisse
CGA	Correction d'un retrait à un guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
CHG	Taux de change canadien lors de transactions au guichet automatique à l'étranger	Guichet automatique
CIN	Correction d'un dépôt d'intérêt	Caisse
CRA	Correction d'un retrait direct (RA)	Caisse
CRM	Dépôt pour retour de marchandise	Paiement direct

Code	Définition	Mode d'accès
CRS	Correction d'une retenue sur salaire	Caisse
CSL	Correction d'un dépôt salaire (SAL)	Caisse
CT	Transaction de dépôt divers en caisse	Caisse
DCN	Chèque	Caisse
DCV	Dépôt provenant de la marge de crédit	Caisse
DEP <sup>‡</sup>	Dépôt au comptoir avec livret	Caisse
DGA <sup>‡</sup>	Dépôt à un guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
DI	Dépôt direct	Caisse
DIR	Dépôt direct	Caisse
DIV	Dépôt virement d'une autre institution	Caisse
DSL <sup>‡</sup>	Dépôt sans livret au comptoir	Caisse
DT	Transaction de retrait divers en caisse	Caisse
DWV	Dépôt en provenance d'une carte VISA	AccèsD Internet
FCP	Frais pour chèque sans provision	Caisse
FCR	Frais pour chèque retourné	Caisse
FDC	Frais d'intérêts sur compte à découvert	Caisse
FER	Fermeture de compte	Caisse
FGA	Paiement d'une facture inscrite au dossier ou virement entre personnes effectué vers un compte VISA	Guichet automatique
FIR	Fermeture irrégulière d'un prêt ou d'une marge de crédit	Caisse
FIX	Frais fixes d'administration	Caisse
FOV	Frais d'ouverture de dossier de prêt ou de marge de crédit	Caisse
FRP	Frais de renouvellement de prêt ou de marge de crédit	Caisse
FSC	Frais de services complémentaires	Caisse
FUM	Frais d'utilisation de l'option Multiprojets	Caisse
ICP	Intérêt capitalisé sur prêt	Caisse
ICS	Intérêt sur capital social	Caisse
IES	Intérêt sur épargne stable	Caisse
IET	Intérêt sur épargne à terme	Caisse
INP	Intérêt sur prêt exigible non payé	Caisse
INT	Intérêt sur épargne avec opérations	Caisse
IPP	Intérêt sur parts permanentes	Caisse
IRP	Intérêt sur parts de ristournes	Caisse
OUV	Ouverture de compte	Caisse
PAC	Paiement d'une facture inscrite au dossier	AccèsD téléphone
PCA	Paiement d'une facture par un conseiller des Services AccèsD	AccèsD téléphone

Code	Définition	Mode d'accès
PFN <sup>†</sup>	Paiement d'une facture au comptoir (sans frais)	Caisse
PFT <sup>†</sup>	Paiement d'une facture au comptoir (avec frais)	Caisse
PGA <sup>‡</sup>	Paiement d'une facture avec enveloppe	Guichet automatique
PWW	Paiement d'une facture inscrite au dossier	AccèsD Internet
RA	Retrait direct (paiement préautorisé)	Caisse
RAE	Remboursement des avances aux étudiants	Caisse
RAV	Retrait – Virement préautorisé (ex. : placement)	Caisse
REC <sup>‡</sup>	Remboursement en capital sur marge de crédit (comptoir, guichet automatique et AccèsD)	Caisse
REM	Remboursement de prêt au comptoir	Caisse
REP	Report d'un dépôt	Caisse
RET <sup>†</sup>	Retrait au comptoir avec livret	Caisse
RGA <sup>‡</sup>	Retrait au guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
RGP	Retrait à un guichet automatique d'une autre institution	Guichet automatique
RIC <sup>‡</sup>	Remboursement d'intérêt et capital sur marge de crédit (comptoir, guichet automatique et AccèsD)	Caisse
RIF	Ristourne sur frais d'administration	Caisse
RIS	Ristourne sur épargne et prêt	Caisse
ROP	Chèque	Caisse
RPA	Retrait préautorisé	Caisse
RRC	Remboursement d'intérêts et capital en retard	Caisse
RS	Retenue sur le salaire	Caisse
RSA	Retenue sur le salaire	Caisse
RSL <sup>‡</sup>	Retrait au comptoir sans livret	Caisse
RTO	Chèque retourné	Caisse
SAL <sup>‡</sup>	Dépôt salaire	Caisse
SCN	Chèque spécial tiré sur marge de crédit	Caisse
SER	Frais de service	Caisse
SL	Dépôt direct	Caisse
VAC	Virement intercomptes	AccèsD téléphone
VAE	Virement d'une épargne à terme à l'échéance	Caisse
VAP	Remboursement automatique d'un prêt ou d'une marge de crédit	Caisse
VBW	Virement d'une institution autre que Desjardins vers un folio Desjardins	AccèsD Internet
VC <sup>‡</sup>	Virement comptoir entre comptes d'un même folio	Caisse
VCA	Virement intercomptes par un agent	AccèsD téléphone
VDW	Retrait – Virement entre personne vers VISA	AccèsD Internet
VER	Versement d'un prêt	Caisse
VF	Virement interfolios	Caisse

Code	Définition	Mode d'accès
VFC <sup>‡</sup>	Virement automatique interfolios et inter-Caisse ou interinstitutions	Caisse
VFF	Virement automatique interfolios	Caisse
VFI <sup>‡</sup>	Virement automatique interfolios et inter-Caisse ou interinstitutions	Caisse
VGA <sup>‡</sup>	Virement intercomptes ou entre personnes à un guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
VIM <sup>‡</sup>	Virement manuel au comptoir	Caisse
VIR	Virement automatique à l'intérieur d'un même folio	Caisse
VIS	Chèque visé	Caisse
VPA	Virement périodique vers une épargne à terme ou en provenance d'une épargne à terme	Caisse
VTR <sup>‡</sup>	Transfert – Produits de retraite	Caisse
VMW	Retrait – Virement entre personnes vers folio ou Dépôt – Virement entre personnes	AccèsD Internet
VWW	Virement ou avance de fonds VISA	AccèsD Internet
XAC	Remboursement de marge de crédit	AccèsD Internet
XGA <sup>‡</sup>	Remboursement de marge de crédit à un guichet automatique Desjardins	Guichet automatique
XWW	Remboursement de marge de crédit	AccèsD Internet

## NOTES

- Note 1 :** Les lois de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba interdisent l'utilisation des cartes d'assurance-maladie aux fins d'identification. Au Québec, la carte d'assurance-maladie peut être présentée comme pièce d'identité. Toutefois, les institutions financières ne peuvent exiger celle-ci.
- Note 2 :** Les opérations préautorisées municipales, provinciales et fédérales doivent souvent être transférées au moyen d'un formulaire ou d'un processus gouvernemental particulier. Le conseiller en Transfert express Desjardins a les connaissances nécessaires pour vous expliquer quels paiements gouvernementaux peuvent être transférés par l'entremise du service Transfert express Desjardins et dans quels cas vous devez vous adresser directement au service gouvernemental pour transférer les paiements.
- Note 3 :** Pour le compte à rendement croissant en devise américaine, des frais mensuels fixes de 1,00 \$ s'appliquent en plus des frais à la transaction lorsque le solde minimal mensuel est inférieur ou égal à 500 \$.
- Note 4 :** Dans le cas de retraits effectués à des guichets automatiques autres que Desjardins affiliés aux réseaux Interac et Plus, des frais de 1,50 \$ et de 3,00 \$ respectivement s'appliquent en sus. Pour les membres particuliers des caisses populaires affiliées à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc., les frais d'accès au réseau Interac pour un maximum de trois retraits par mois effectués à partir d'un guichet automatique d'une autre institution financière (1,50 \$ par transaction) sont inclus dans les forfaits à tarif mensuel fixe suivants : Alternatif, Autonome, Autonome Plus, Profitable et Profitable Plus. Toutefois, certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet.
- Note 5 :** Les paiements de factures non inscrites au dossier ne sont pas inclus dans les forfaits Économique, Alternatif et Autonome. Pour ouvrir un « Dossier de facture » et y inscrire les organismes dont vous désirez payer les factures, allez sur AccèsD Internet ou communiquez avec votre caisse ou composez l'un des numéros suivants : région de Montréal, 514 JACCÉSD (514 522-2373) ou ailleurs au Québec, au Canada et aux États-Unis, 1 800 CAISSES (1 800 224-7737).
- Note 6 :** Les frais d'utilisation peuvent varier d'une caisse à l'autre selon la politique en vigueur dans chacune des caisses Desjardins.
- Note 7 :** Les chèques et les retraits directs sont des transactions qui ne peuvent être effectuées dans le compte d'épargne stable.
- Note 8 :** Des frais de 5,00 \$ s'appliquent pour les modifications à un virement automatique tarifé qui sont effectuées au comptoir.
- Note 9 :** Ces frais sont assujettis à la TPS et la TVQ (Québec) ou la TVD (Ontario).
- Note 10 :** Des frais de 12,00 \$ sont perçus pour chaque dépôt ou encaissement de plus d'un effet (chèque, mandat ou traite) si ces effets sont d'une même devise étrangère et d'un même pays.
- Note 11 :** Sauf le dimanche, de 2h à 6h, heure de l'Est.
- Note 12 :** Pour tout nouveau folio, le système place automatiquement un montant de transit autorisé à zéro et un gel de fonds de 2 jours au guichet automatique. Une analyse de votre situation par la caisse permet d'octroyer un montant de transit autorisé et un gel de fonds au guichet automatique répondant à vos besoins.
- Note 13 :** Les limites applicables au guichet automatique, au paiement direct et en inter-Caisses sont indépendantes. Ces trois limites peuvent être revues par votre caisse, à la hausse ou à la baisse, en fonction de votre comportement ou de vos besoins.
- Note 14 :** La retenue s'effectue à la valeur de l'effet convertie en dollars canadiens si le folio est en dollars canadiens.

MD Marque déposée et marque de commerce d'American Express Company.

\* Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé de ces marques déposées.



**Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres